

Cadre de vie

60<sup>e</sup> Remise des Prix Nationaux du label « Villes et Villages Fleuris »

Le 5 février 2020, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, sous le patronage de Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, vient de remettre le prix de la valorisation touristique du label « 4 fleurs » au personnel et élus de la Ville de Montigny-lès-Metz lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée au Pavillon d'Armenonville à Paris. L'équipe de la Ville s'est également vue décerner le label « 4 fleurs », un niveau d'excellence que la collectivité maintient depuis 10 ans.



Le prix de la valorisation touristique du label récompense la commune pour la valorisation de son offre touristique par une démarche de promotion de son territoire, avec une communication spécifiques à l'attention des touristes (brochures / guides, supports numériques etc.) et une diversité ainsi qu'une complémentarité des offres de découvertes du patrimoine (parcours ludiques, sentiers pédagogiques, événementiels, offres culturelles ou sportives,...)

Cette distinction nationale vient récompenser les efforts fournis non seulement par les jardiniers mais aussi par l'ensemble des services impliqués (culture, communication, maintenance des espaces publics,...). Labélisée 4 fleurs depuis 2010 et fleur d'or en 2016, la ville de Montigny-lès-Metz continue à se distinguer par la qualité de son fleurissement et de son cadre de vie.

Le jury, qui avait rendu son verdict en octobre dernier, a particulièrement apprécié la communication mise en œuvre par la Ville autour de la 4<sup>ème</sup> fleur, la politique développement durable, et notamment la prise en compte de la biodiversité avec une grande variété de fleurs.

Une belle reconnaissance à partager avec tous les montigniens.

**CONTACT PRESSE**

Émilien CUNAT

03.87.55.74.25

emilien.cunat@montigny-les-metz.fr